Déclarations et Discours

Nº 84/12

LA SITUATION ÉCONOMIQUE CRITIQUE EN AFRIQUE

Déclaration de M. Stephen Lewis, ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès de l'Organisation des Nations Unies, à l'assemblée générale des Nations Unies, New York, le 6 novembre 1984.

C'est la première fois que je prends la parole devant l'assemblée générale des Nations Unies depuis que j'ai eu l'honneur d'être nommé ambassadeur du Canada. J'ai l'insigne privilège de me faire le porteparole du Canada et de prendre place aux côtés de distingués collègues qui représentent les États membres de cette communauté des nations. Et si je me garde de trop trembler, je dois avouer que je ne manque pas d'être ému en telle circonstance.

Mais ce ne sont là que des considérations accessoires. L'objet du présent débat revêt une importance telle que je compte laisser de côté mes appréhensions et les conventions d'usage pour entrer dans le vif du sujet.

Jeudi, j'écoutais les nouvelles télévisées avec ma famille à Toronto; nous avons eu droit à un long reportage sur un sujet familier à tous : la tragédie qui se déroule en Éthiopie.

Le temps nous a, pour la plupart, insensibilisés aux images désormais quotidiennes de la violence, de l'oppression et de la misère. Et pourtant, je n'ai jamais vu, de toute ma vie adulte, de souffrance humaine aussi indicible. Ces scènes crèvent le cœur et je ne doute pas que, comme la mienne, les autres familles canadiennes n'ont pu retenir leurs larmes devant ces images et qu'elles veulent réagir avec compassion, générosité et ferveur. Il y a nombre d'années de cela, j'ai moi-même été témoin dans une autre région de l'Afrique du vrai visage de la faim, le kwashiorkor, et des effets d'une famine provoquée de propos délibéré. Je n'ai cependant jamais vu tant d'êtres émaciés, vestiges d'une population naguère vibrante.

Je me suis demandé — comme sans doute chacun d'entre vous l'a fait au cours des dernières semaines — comment une telle calamité était possible dans un monde qui se croit fondamentalement civilisé. Aucun poète, aucun écrivain, aucun artiste ne saurait exprimer avec justesse la réalité d'une telle horreur.

Je n'insisterai pas davantage. Les faits sont connus. Nul besoin de sermons de la part du Canada. Mais Je note, comme d'autres l'ont fait avant moi, que l'Éthiopie est la toile de fond sur laquelle se déroule notre débat. Et à la population éprouvée de ce pays s'ajoutent 125 millions d'autres Africains qui affrontent la sécheresse, les pénuries alimentaires, la faim, la malnutrition et pire encore.

Le Canada est uni depuis longtemps à la plupart des nations africaines par des liens profonds et intimes qui remontent à la date de leur accession à l'indépendance. Nous sommes liés aux membres africains du Commonwealth et de la Francophonie par la langue, le patrimoine et les traditions politiques.

Les Canadiens se sont réjouis de la décolonisation des peuples africains et de l'émergence d'États-nations dynamiques. Et, si je puis me permettre une autre observation personnelle, j'ajouterai que j'ai moi-même, après mes études universitaires, passé un an et demi à enseigner et à voyager au Ghana, au Nigéria, en Ouganda et au Kenya peu avant ou peu après leur indépendance — puis y suis retourné à deux reprises, dix ans plus tard. L'Afrique laisse une marque indélébile : comment jamais oublier sa vitalité, son exubérance, sa détermination, son potentiel ? Rien de ce que j'ai fait ou vécu n'a autant influencé ma perception des sociétés en développement... de leurs immenses possibilités et de leurs malheurs parfois inimaginables.

Les Canadiens, comme moi, se sentent solidaires des Africains. Ils l'ont toujours été; et ils le seront toujours. Et ils le prouvent par leurs étroites relations, par leurs efforts de développement, par un même refus inconditionnel de l'apartheid et par une détermination commune de voir un jour la Namibie accéder à l'indépendance.

Mais, ce qui est le plus important, cette solidarité vient inévitablement à l'avant-plan dans un débat sur un sujet comme la crise économique en Afrique. La semaine dernière, au sujet même de cette allocution, je me suis rendu à Ottawa pour rencontrer le premier ministre Mulroney, lequel m'a prié de dire à cette assemblée toute l'importance que le Canada attache aux présentes délibérations.

Il y a tout juste cinq jours, soit le premier novembre, notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures nommait un Canadien éminent et fort respecté au poste de coordonnateur de l'aide alimentaire d'urgence du Canada à l'Afrique afin d'avoir la certitude que tous nos efforts contribueraient efficacement à réduire les souffrances humaines. Les problèmes de transport et de logistique, comme on le sait, sont une source de préoccupation toute particulière. Aussi notre coordonnateur aura-t-il pour tâche de faire disparaître les goulets d'étranglement, et de voir à ce que l'aide soit acheminée le plus rapidement possible.

Le coordonnateur et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sont revenus hier soir d'Addis Abéba où ils ont pu constater sur le terrain les choix qui s'imposaient. Leur voyage avait, entre autres, pour but de mobiliser davantage l'opinion publique canadienne.

En ce qui concerne l'Éthiopie, l'aide versée par le Canada représente déjà entre le quart et le tiers de toute l'aide alimentaire fournie à ce pays au cours des quatre dernières années... au total, environ 275,000 tonnes de denrées. La crise actuelle a entraîné une hausse spectaculaire de plus de 50 % de notre aide alimentaire à l'Éthiopie qui totalise 26 millions de dollars canadiens pour l'année 1984-1985. Il est évident que les contributions des citoyens canadiens et des organisations canadiennes ajouteront à cette somme.

Mais, comme l'ont répété tous ceux qui ont pris la parole dans ce débat, ce n'est qu'un début. Il faut maintenant que tous les États membres de l'Organisation s'unissent dans une entreprise herculéenne et s'attaquent aux causes de la crise.

Les efforts des nations africaines elles-mêmes sont au cœur de ce processus. Celles-ci ne cessent d'attirer

l'attention de la communauté internationale sur les questions qui les touchent. En particulier, les participants de le Conférence des ministres de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) tenue à Addis Abéda en juin dernier ont analysé la crise dans ces moindres détails et ont proposé une série de remèdes à court, à moyen et à long termes. Nous devons appuyer fermement les efforts des ministres.

En fait, à bien y penser, il se dégage du présent débat une impression de déjà vu. Il est juste et nécessaire que le processus qui a vu le jour il y a quelque temps connaisse son point culminant, mais considérons-le comme tel, comme un point culminant, étant donné l'accumulation d'études, de rapports, de documents et de conférences qui ont ponctué l'activité des Nations Unies concernant l'Afrique tout au long des derniers mois.

Durant la seule année 1984, le secrétaire général a préparé un certain nombre de documents pénétrants qui incitent à la réflexion. En fait, il est difficile de souligner comme il se doit la qualité des initiatives du secrétaire général en ce qui concerne l'Afrique. Son cabinet a focalisé les activités, imprimé un élan au processus et défini les objectifs.

Comme chacun le sait, en juillet dernier, le Conseil économique et social (ECOSOC) a tenu un débat d'importance sur les problèmes que connaît ce continent.

Puis il y a le programme spécial de la Banque mondiale destiné à l'Afrique sub-saharienne et enfin, durant le présent débat, le projet de déclaration sur la situation économique critique en Afrique.

En somme, nous avons procédé à une longue et minutieuse analyse de la crise africaine et le temps est maintenant venu de donner suite à des conclusions largement partagées. Après avoir prêté une oreille attentive à ceux qui m'ont précédé à cette tribune, il m'apparaît évident que chaque pays participant, à des degrés divers, considère la crise africaine comme une cause célèbre internationale dont l'issue est tributaire de la volonté politique collective des Nations Unies. Nous devons donc, avant tout, chercher à parvenir à un accord sur cette question fondamentale, sans verser dans le manque de modération qui substituerait une frénésie irrationnelle à des délibérations utiles. C'est là la position du Canada. Mais au-delà du principe, il y a le fond même du problème.

Il est maintenant largement reconnu que des entraves à la croissance, de caractère structurel, tout particulièrement en matière agricole, ont causé une bonne partie de ce déclin de la production. Selon la FAO (Food and Agriculture Organization), la production agricole par habitant en Afrique subsaharienne à diminué de 1% en moyenne par année pendant les années 70, et ce déclin s'est encore accéléré dans les années 80. Les politiques de marketing, d'investissement, de prix et de revenus n'ont pu fournir des stimulants suffisants aux producteurs locaux. Les gouvernements ont rarement fait de la production alimentaire une priorité en ce qui concerne les investissements publics. Le rapide accroissement démographique — qui se situe entre 3,2 et 4% par année — à également constitué une entrave à l'autosuffisance alimentaire, tout comme la progression de la désertification et la perte de terres agricoles. Ces tendances, conjuguées à une récession internationale caractérisée par la chute des cours des produits de base, les forts taux d'intérêt, la montée des coûts énergétiques et la progression des taux d'inflation, ont entravé la croissance de la production et de l'économie.

Tout comme la cause immédiate de la crise ne peut être ignorée, la détérioration économique que connaît l'Afrique depuis dix ans ne peut non plus être ignorée ou camouflée. Tant les nations africaines que la communauté internationale doivent reconnaître que les approches passées ont entièrement ou partiellement échoué. Les pays africains doivent pour leur part reconnaître que certaines de leurs politiques nationales ont été inefficaces et inappropriées — reconnaissance qui, incidemment, est implicitement contenue dans le projet de déclaration. Et la communauté internationale doit se rendre compte que nombre de ses investissements ont été mal dirigés ou mal pensés. Nous avons probablement trop mis l'accent sur le financement de nouvelles infrastructures, sans nous arrêter aux problèmes de leur entretien. Il serait vain de nous contenter d'intensifier les initiatives du passé.

Selon le gouvernement canadien, il s'agit donc de trouver des solutions à la crise présente et au malaise économique prolongé. Dans l'immédiat, nous nous sommes empressés d'acheminer des secours d'urgence aux quelque 150 millions de victimes de la sécheresse dans les 24 pays les plus durement touchés, et aux 4 millions de réfugiés victimes d'autres catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme. Au cours de l'année 1983-1984, le Canada a fourni plus de 100 millions de dollars en aide d'urgence pour tenter de pallier les pénuries alimentaires en Afrique.

Nous restons plus que jamais fidèles à notre engagement : au cours de l'année 1984-1985, les pays africains recevront plus de 90 millions de dollars en aide alimentaire bilatérale, ce qui représente presque le double des crédits dont ils ont bénéficié l'an dernier et 45 % de l'ensemble de notre aide alimentaire bilatérale. De plus, 14 millions de dollars seront alloués aux organismes internationaux de secours d'urgence. L'aide à l'Afrique par le biais du Programme alimentaire mondial, dont le Canada est le deuxième contributeur, sera maintenue au niveau élevé où il se trouve actuellement.

En outre, le Canada a participé activement aux travaux de la deuxième Conférence sur l'assistance aux réfugiés en Afrique pour établir, en matière de préparation de programmes, des lignes directrices qui respectent les droits juridiques internationaux des réfugiés. Il a manifesté son intérêt pour des projets d'un coût total de plus de 15 millions de dollars à entreprendre dans au moins six pays.

L'Afrique restera prioritaire dans le programme canadien de coopération au développement. Les pays africains reçoivent plus de 40 % de notre aide bilatérale, qui a dépassé les 225 millions de dollars au cours de l'année 1983-1984. Devant la sérieuse situation de balance des paiements de nombre de nos partenaires africains en développement, nous avons davantage mis l'accent sur l'aide aux programmes, ce qui a permis d'accélérer et de faciliter les transferts de liquidités. Afin de maintenir l'infrastructure existante, nous finançons plus fréquemment une partie des dépenses récurrentes et des coût de maintenance. Nos contributions à l'Afrique sub-saharienne se font maintenant surtout sous forme de subventions. Toutes ces politiques seront maintenues et, dans la mesure du possible, améliorées.

Nous reconnaissons tous que l'agriculture est la clé du développement à long terme de l'Afrique. L'alimentation et l'agriculture resteront la grande priorité sectorielle de l'Aide publique au développement (APD) canadienne dans les années 80. Le Canada continuera d'accroître ses apports de ressources au secteur agricole. En 1983-1984, 38 % des décaissements bilatéraux de l'ADCI en Afrique ont été consacrés à la promotion de la sécurité alimentaire et de la production agricole et au développement

des infrastructures dont celles-ci dépendent. Mais notre contribution ne peut qu'appuyer, et non remplacer, les efforts que doivent déployer les gouvernements bénéficiaires pour régler leurs problèmes fondamentaux de production alimentaire. Ce sont eux qui trouveront les moyens et concevront les stratégies permettant d'utiliser le riche potentiel agricole de l'Afrique. Le Canada s'est engagé à aider davantage les pays qui ont entrepris de modifier leurs politiques.

Il est essentiel de mieux coordonner les efforts déployés sur le plan national ou international à court et à long termes. Les pays africains ont un rôle clé à jouer pour assurer l'utilisation efficace de toutes les ressources disponibles, mais cela implique une étroite coopération avec les donateurs, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue d'améliorer les mécanismes de coordination. Il faut absolument une approche globale. Que voulons-nous dire par là ? Nous voulons dire qu'il faut une approche globale au niveau national, pour aider tous les donateurs et un pays donné à élaborer des programmes destinés à appuyer l'ajustement structurel. Nous avons récemment enregistré des progrès à cet égard, et nous nous réjouissons de la volonté qu'ont exprimée bon nombre de pays africains visant cet objectif.

Rappelons à propos des ressources, qu'elles ne sont pas seulement matérielles et financières; elles sont aussi humaines. Il ne fait de doute pour personne qu'il faut tirer le maximum du potentiel humain de l'Afrique même, si nous voulons que réussisse le développement à long terme dans tous les domaines. L'envoi d'experts de l'extérieur à court terme n'est qu'un palliatif. Pour soutenir le dynamisme qui, nous l'espérons, naîtra du présent débat, toutes les parties en cause doivent s'engager à prodiguer au personnel africain l'éducation et la formation nécessaires. En bref, la mise en valeur des ressources humaines doit jouer un rôle capital dans tout développement futur de l'Afrique. Ce principe est l'un des axes principaux du programme d'aide canadien.

Tout ceci nous mène irrésistiblement vers la nécessité d'accroître les apports financiers. En termes plus simples, disons qu'il faut plus d'argent.

À cet égard, il est fort inquiétant de noter que la Banque mondiale prévoit, dans le Plan d'action commun, un déclin des apports nets de capitaux. Comme l'a déclaré le nouveau ministre des Finances, il y a à peine six semaines, nous demandons instamment à l'administration de la Banque de continuer de consulter activement les gouvernements des pays donateurs en vue d'augmenter les apports bilatéraux et multilatéraux destinés à l'Afrique sub-saharienne.

Le Canada reconnaît que la communauté des nations développées doit grossir ses apports. Aussi s'associera-t-il aux efforts visant à affecter des sommes plus importantes à l'Afrique. Nous continuerons, en outre, à militer en faveur d'un financement satisfaisant de l'Association internationale de développement, du Fonds international de développement agricole, du Programme des Nations Unies pour le développement et d'autres organisations qui jouent un rôle crucial dans l'acheminement des fonds consentis à titre concessionnel à l'Afrique.

En guise de conclusion, je voudrais ajouter quelques mots sur le projet de déclaration, puisqu'il deviendra sans doute le témoignage durable de cet important débat.

Les déclarations ne nourrissent pas les affamés, pas plus qu'elles ne soulagent les souffrances humaines. Mais elles peuvent servir de catalyseurs remarquables pour l'action collective.

De fait, le projet de déclaration pourrait marquer un jalon important. Marqué au coin de la lucidité et du réalisme, il a le mérite de la cohérence.

Se faisant l'écho de la tragédie humaine de l'heure, il expose de façon convaincante les problèmes urgents liés au besoin en nourriture et en eau et à l'empiètement cruel du désert. Il dresse le triste bilan de la chute des recettes à l'exportation, du fardeau écrasant de la dette et des ressources inutilisées. Il affirme la responsabilité qu'ont les gouvernements africains eux-mêmes d'élaborer des politiques de développement en mesure d'apporter une réponse à la crise. Il souligne l'importance des stratégies alimentaires nationales et des plans de développement rural. Il reconnaît la primauté des infrastructures matérielles et sociales. Il reconnaît les besoins urgents de coordination. Enfin, il pose, de façon irréfutable, le principe de l'importance d'un accroissement sensible des fonds bilatéraux et multilatéraux.

Le Canada peut faire sien chacun de ces éléments. Sur les quelques points susceptibles de faire naître des divergences, le projet de déclaration permet tout de même d'espérer une solution négociée.

Le débat actuel a notamment pour objectif de mobiliser l'opinion dans nos divers pays ainsi qu'à l'échelle internationale. L'adoption par consensus d'une déclaration finale constituerait un apport notable à ce processus.

Une fois que tout est dit, il faut bien entendu compter avec la vulnérabilité inhérente à la condition humaine. Attelons-nous donc à la tâche sans tarder.